

# Colloque sur le droit des marchés publics : Avant, pendant et après l'appel d'offres

Faculté de droit, Université de Montréal  
Salon François-Chevrette  
Pavillon Maximilien Caron, 3101 chemin de la Tour

31 mai 2024

## ORDRE DU JOUR

08h30	<b>Mots de bienvenue</b> Derek McKee, Université de Montréal Nicolas Vermeys, Directeur du Centre de recherche en droit public Stéphane Rousseau, Directeur du Centre de droit des affaires et du commerce international
08h45	<b>Panel sur l'appel d'offres et son contenu</b> , présidé par Marie-Claude Prémont, ÉNAP <ul style="list-style-type: none"><li>« L'appel d'offres en droit civil québécois et en common law anglo-canadienne », par Catherine Valcke, Université de Toronto</li><li>« Les clauses abusives des contrats de construction », par Marie-Hélène Dufour, Université de Sherbrooke</li><li>« Les licences d'utilisation de logiciels en droit des marchés publics », par M<sup>e</sup> Simon Johnson-Bégin, Centre d'acquisitions gouvernementales</li></ul>
10h15	Pause-café
10h30	<b>Panel sur l'exécution et les recours découlant de l'appel d'offres</b> , présidé par Martine Valois, Université de Montréal <ul style="list-style-type: none"><li>« L'arbitrage de conformité des soumissions, une solution à l'incertitude pour les grands contrats publics? », par Nicholas Jobidon, ENAP</li><li>« La mise en œuvre des accords commerciaux par les provinces », par M<sup>e</sup> Paul M. Lalonde, Dentons Canada s.e.n.c.r.l.</li><li>« L'ouverture des cours canadiennes au contrôle judiciaire des décisions en matière des marchés publics », par Derek McKee, Université de Montréal</li><li>« Équilibrer les sanctions avec les incitatifs pour les fournisseurs afin de promouvoir l'intégrité commerciale » par M<sup>e</sup> Noah Arshinoff, ACT International</li></ul>
12h00	<b>Dîner</b>
13h30	« <b>Les devoirs des responsables de l'application des règles contractuelles au sein de l'administration publique québécoise</b> », présidé par Antoine Pellerin, Université Laval <ul style="list-style-type: none"><li>« Le cadre normatif applicable au RARC », par M<sup>e</sup> Samuel Labrecque, Therrien Couture Joli-Coeur s.e.n.c.r.l.</li><li>« La réalité des RARC sur le terrain », M<sup>e</sup> Félix Plante, La Financière Agricole du Québec</li><li>« Pratiques inspirantes venues de modèles similaires en vigueur à l'étranger » Philippe Gueu, doctorant en droit à l'Université Laval</li><li>« Le rôle du RARC dans le contexte particulier des projets majeurs d'infrastructures publiques », Gabriel Jobidon, ÉTS</li></ul>
15h30	<b>Remerciements et mot de clôture</b> Nicholas Jobidon, ENAP